



PRÉFET DE L'ISÈRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grenoble, le 27 janvier 2022

Alerte Pollution :

Levée des mesures d'alerte de niveau N2 sur le bassin d'air Lyonnais Nord-Isère

Maintien de la procédure d'information-recommandation sur le bassin Grenoblois

En raison d'une amélioration progressive de la qualité de l'air, et compte tenu des prévisions émises par Air Rhône-Alpes pour l'ensemble du département de l'Isère, l'ensemble des mesures d'alerte de niveau N2 sur le bassin d'air Lyonnais Nord-Isère sont **levées, à compter de ce jour à 18h00.**

Par ailleurs, la procédure d'information-recommandation liée à la pollution sur le bassin grenoblois est maintenue.

RECOMMANDATIONS FAITES AUX PERSONNES SENSIBLES ET VULNÉRABLES :

- Éloignez-vous des grands axes routiers aux périodes de pointes ;
- Éloignez vos enfants de la pollution automobile ;
- Limitez les sorties durant l'après-midi (13h-20h) ;
- Limitez les activités physiques et sportives intenses (dont les compétitions) en plein air, celles à l'intérieur peuvent être maintenues ;
- En cas de symptômes ou d'inquiétudes, prenez conseil auprès de votre pharmacien ou de votre médecin.

Plus d'informations :

- www.isere.gouv.fr
- www.air-rhonealpes.fr
- www.metromobilite.fr

Contact presse Bureau du Cabinet et de la Communication Interministérielle

Tél : 04 76 60 48 05
Mél : pref-communication@isere.gouv.fr

12, Place de Verdun
38000 Grenoble Cedex 01

 @Prefet38  Préfet de l'Isère  Prefet38